



Le journal de Lomener Port d'attache

le grain de sel

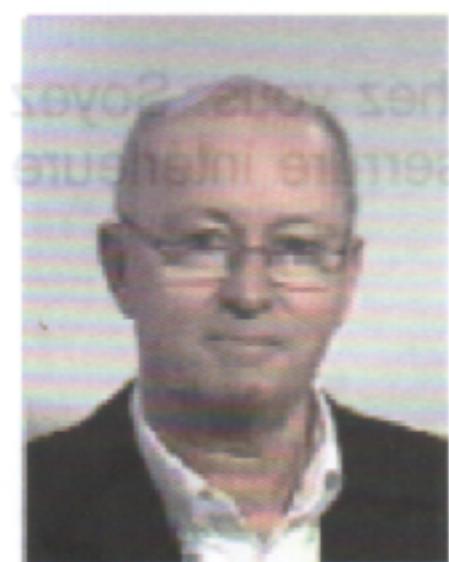
La vie locale nous concerne... contribuons à y apporter notre grain de sel.

Adresse: 40, rue de Ker-Yol 56270 PLÖMEUR

Tél : 06 58 68 37 50

Numéro 5 - novembre 2015

Le mot du président



Lomener Port d'Attache compte désormais 190 adhérents. Au delà de ses propres actions, notre association est impliquée dans la vie de la commune; participation hier au PPRL^(*), aujourd'hui au PAPI et tout récemment aux TAP. Nous sommes très présents sur Lomener et les villages voisins et nous cherchons toujours à améliorer la qualité de vie. Trop d'incivilités perdurent. Que chacun de nous soit vigilant pour lutter contre ces faits et gestes. C'est ensemble que nous y arriverons. Chaque début d'année notre assemblée générale est un moment d'échanges privilégiés, avec vous, avec les élus municipaux présents. C'est l'heure de vous présenter le bilan de nos actions. Nous souhaitons donc vous voir très nombreux prochainement, votre présence prouve tout votre attachement à l'association et nous conforte sur l'utilité de nos démarches.

Je remercie très sincèrement les membres du Conseil d'Administration qui œuvrent avec sérieux et beaucoup de convivialité.

Bonne fin d'année et au plaisir de vous rencontrer.

(*) Plan de Prévention des risques Littoraux

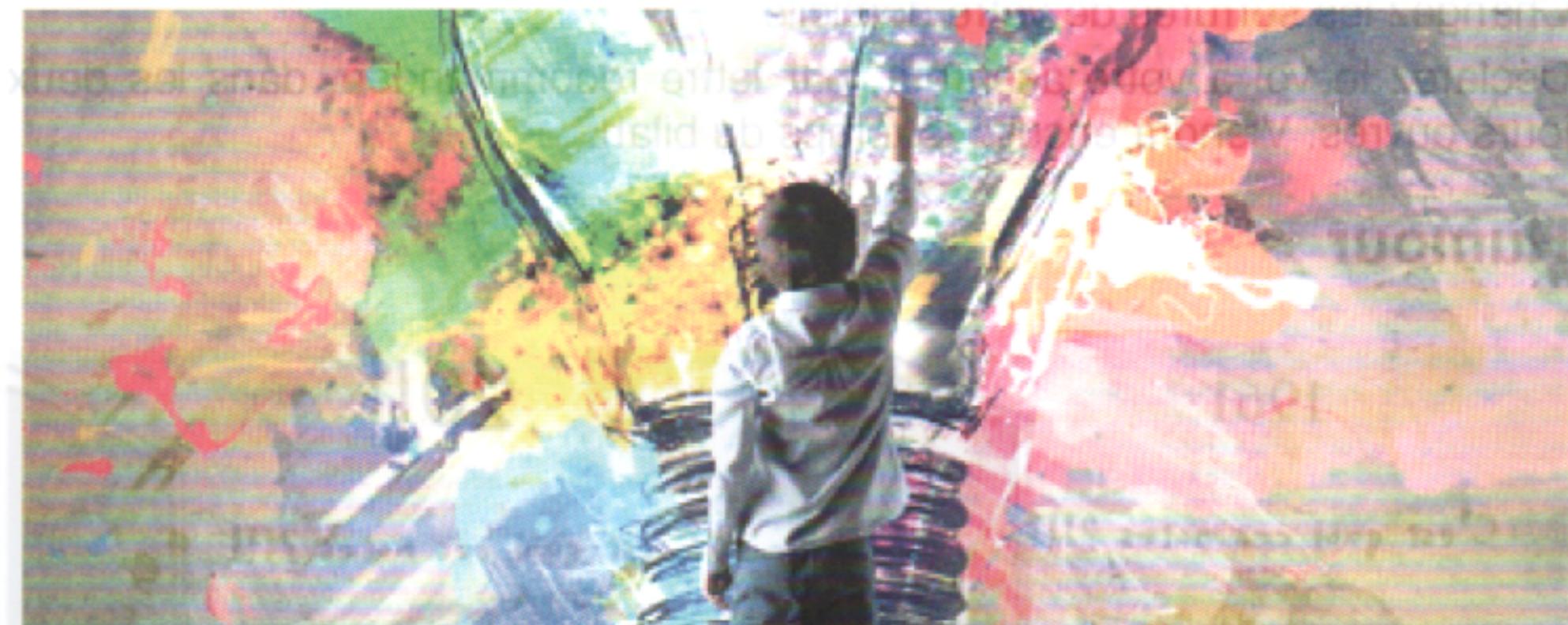
Les TAP (Temps d'Animation Périscolaire)

Lomener Port d'Attache a décidé de s'investir dans l'organisation des "Temps d'Animation Périscolaire" mise en place par la municipalité dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires décidée par le gouvernement.

Cette décision fait suite à une réflexion menée depuis longtemps sur le thème "Les incivilités, comment changer et influencer les comportements".

Jusqu'à maintenant notre action s'est bornée à donner un coup de projecteur sur ces incivilités au cours de nos assemblées générales et dans les "Grain de sel" publiés périodiquement.

Ces moyens d'action ont un impact très limité. La création des TAP nous fournit une opportunité d'autant plus intéressante qu'elle s'adresse à de jeunes enfants.



Une équipe de cinq personnes s'est mise au travail, sous la houlette de Véronique Dheurle et Claude Rayne, et a présenté son projet lors d'une première rencontre avec les responsables municipaux le 19 juin 2015.

Le thème: "Etre citoyen, favoriser le mieux vivre ensemble, encourager au quotidien une attitude responsable envers l'environnement et ses concitoyens."

En cohérence avec notre périmètre géographique d'action cette activité se déroulera à l'école Saint Exupéry du Guermeur.

Une "répétition générale" des intervenants aura lieu mi-décembre et les interventions auprès des enfants d'avril à juin 2016.

Le PAPI (Plan d'Action de Prévention des Inondations)

Rappel: Les études menées pour l'élaboration du PAPI de l'anse du Stole concluaient à retenir, sur l'ensemble des solutions techniques de protection de la dune, une des trois solutions (dans l'ordre de priorité) :

1. Le filet expérimental S-Able,
2. Apport massif de sable (Kaolin ou sable de mer),
3. Mise en place de rondins de bois (sorte de bouclier de protection).

Le 9 juin 2015, à l'invitation de la mairie, des représentants de Lomener Port d'Attache ont pu se rendre compte de l'efficacité du filet S-Able mis en place à Saint Brévin.

Après cette visite, dans un courrier adressé le 25 juin 2015 à la mairie, nous avons exprimé un certain nombre de commentaires et interrogations sur cette solution :

- Différence notable de configuration entre les sites de Saint-Brévin et L'anse du Stole,
- Où sera positionné le filet S-Able? En bas ou en haut de la plage?
- Quelle quantité de sable attendue avec ce filet expérimental?
- Quels sont les moyens d'évaluation des résultats mis en place?
- Quelle est la solution de repli en cas de résultats négatifs?



Visite à Saint Brévin

La réponse qui nous a été faite, courrier du 20 juillet 2015, suscite plus d'interrogations qu'elle ne fournit de réponses satisfaisantes:

- Le filet S-Able et la solution apport de sable seraient désormais complémentaires alors qu'elles nous ont été présentées comme alternatives,
- La concrétisation de ces solutions et les moyens d'évaluation des résultats sont prévues dans le cadre du second programme PAPI,
- La fréquence des relevés du profil de la plage, permettant de valider le phénomène d'engraissement/dégraissage, n'est pas définie.

Nous attendons désormais la prochaine réunion du comité de pilotage pour plus d'éclaircissements.

Coup de gueule

L'office du tourisme de Plœmeur en voie de disparition!

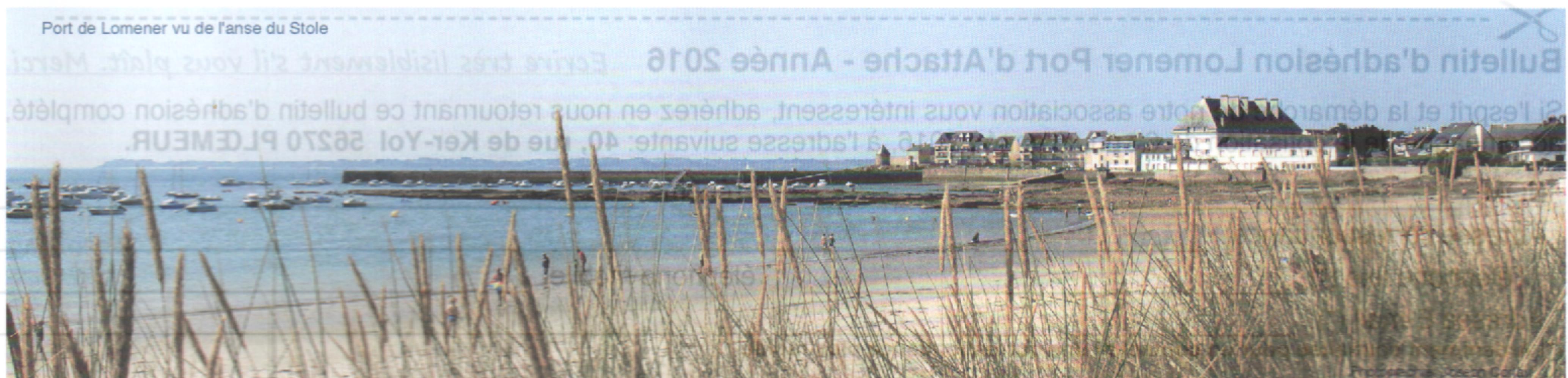
Monsieur le président de Lorient Agglomération, nous apprenons par la presse locale du 16 octobre 2015 que les bureaux de l'office du tourisme de Plœmeur, et donc celui de Lomener, sont en voie de disparition et seraient remplacés par des bornes d'information.

Lomener Port d'Attache s'oppose fermement à ce projet. Vous allez donc remplacer l'accueil personnalisé de deux hôtesses par une borne informatique, et cela pour économiser moins de 10 000€ par an, peu de chose sur le budget global de l'Agglo. A Lomener, la ville de Ploemeur a investi, les commerçants aussi, la fréquentation touristique progresse de manière évidente, alors la collectivité doit accompagner cette évolution et non désinvestir en déshumanisant la promotion touristique.

Monsieur le président de Lorient Agglomération, il faut conserver à Plœmeur un office du tourisme à visage humain !

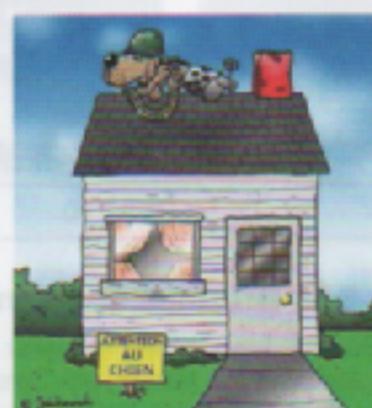
Port de Lomener vu de l'anse du Stole

Éditions 2016



Un cambriolage, ça n'arrive pas qu'aux autres!

En France, en moyenne, 1 ménage sur 100 subit un cambriolage. Pensez donc à vous protéger et cela sans forcément dépenser un gros budget. Il faut garder à l'esprit que la très grande majorité des cambrioleurs agissent durant la journée. Cinq minutes, c'est le délai moyen après lequel le cambrioleur met, dans la grande majorité des cas, un terme à sa tentative d'effraction. L'objectif est donc de retarder et de compliquer la tâche du cambrioleur pour qu'il abandonne avant d'entrer chez vous.



Mesures à l'extérieur de l'habitation

Le portail du jardin constitue le premier rempart de votre habitation et donc la première difficulté rencontrée par le cambrioleur. Si vous n'en avez pas pensez à son installation.

Les visiteurs

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même s'il présente une carte professionnelle,appelez le service ou la société dont votre interlocuteur se réclame.

Ne laissez jamais un visiteur inconnu faire le tour de votre propriété ou seul dans une pièce de votre domicile.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect dans le quartier (Véhicule ou individu).

Supprimer les indices d'absence lorsque vous vous absentez

Quand vous vous absentez, signalez votre absence à vos voisins. Cela ne signifie pas prévenir tout le quartier. Ne mettez pas de mot d'absence sur votre porte.

Demandez à un voisin de confiance de venir régulièrement relever le courrier pour ne pas que votre boîte aux lettres déborde, ou faites suivre votre courrier.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne. Ne laissez pas de message qui précise la durée de votre absence sur le répondeur téléphonique. N'attirez pas l'attention lors de votre départ.

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. De même, il est déconseillé, sur ces réseaux, de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Vous pouvez installer des lampes à minuterie à l'intérieur de votre habitation pour donner l'impression qu'elle est toujours occupée.

Signalez également votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre des opérations «Tranquillité vacances», une tournée de surveillance sera alors mise en place.

Le voisinage

Pour vous protéger des cambrioleurs, il n'y a rien de mieux que le concours de vos voisins ! Leur vigilance est votre meilleur atout.

Ne pas hésiter à leur conseiller de relever les numéros d'immatriculation de véhicules suspects et de les communiquer d'initiative aux services de police ou de gendarmerie.

Les "dispositifs de participation citoyenne" (Ex: voisins vigilants) mettent en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, avec pour objectif un maillage solidaire entre voisins. Le maire est le pivot de ces dispositifs.

Mesures concernant l'habitation elle-même.

Les portes et fenêtres

A quoi bon investir dans une porte blindée si celle de derrière s'ouvre d'un coup de pied? Vérifiez vos portes donnant sur l'extérieur et leurs serrures. Sont-elles sûres?

De nuit, tirez les rideaux ou fermez les volets pour éviter les indiscretions. Ne laisser pas les fenêtres ouvertes, si elles sont facilement accessibles.

Mettez des barreaux sur vos fenêtres sans volet, mettez une barre de protection sur vos volets ou vos portes de service (Porte du garage).



Bulletin d'adhésion Lomener Port d'Attache - Année 2016 *Ecrire très lisiblement s'il vous plaît. Merci.*

Si l'esprit et la démarche de notre association vous intéressent, adhérez en nous retournant ce bulletin d'adhésion complété, accompagné de la cotisation de 6€ pour l'année 2016, à l'adresse suivante: 40, rue de Ker-Yol 56270 PLŒMEUR.

NOM: _____

Prénom: _____

Adresse correspondance: _____

Téléphone mobile: _____

Téléphone fixe (*): _____

Adresse E-mail (*): _____

(*) Ardemment souhaitée pour un contact et une correspondance plus rapide.

Verrouillez votre cabanon de jardin. Bon nombre de cambrioleurs ne s'encombrent pas d'outils et utilisent les outils du jardin pour fracturer vos ouvertures.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, un échafaudage; qui permettrait l'accès à l'étage.

Les serrures et les clés

Ne laissez pas vos clés sous le paillasseau, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs. N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Changuez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Opter pour un système d'alarme

La méthode a fait ses preuves. Sachez que la simple vue d'un système d'alarme suffit généralement à dissuader les cambrioleurs. Si vous êtes bricoleur concevez vous-même votre système d'alarme, sonore ou lumineux, vous serez certain qu'il n'est pas connu des cambrioleurs. Des éclairages extérieurs à votre habitation avec détecteur de mouvement perturberont les cambrioleurs qui ne souhaitent pas être repérés.



Pour protéger ses biens

Protéger ses objets de valeur

Pensez à mettre en lieu sûr tous les biens précieux (Argent liquide et bijoux). Méfiez-vous aussi des cachettes trop prévisibles (comme les piles de linge), les cambrioleurs ont l'habitude. N'oubliez pas de les photographier et de noter leur numéro de série. Pensez également aux papiers importants.

Souscrire une assurance efficace

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couvert et les mesures de protection de votre habitation à respecter. Faites vous préciser également, de façon détaillée, les événements pour lesquels vous n'êtes pas couvert.

En cas de cambriolage

Prévenez immédiatement la police ou les gendarmes.

Préservez les traces et indices éventuels à l'intérieur comme à l'extérieur.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédits dérobés.

Changez les serrures de votre domicile.

Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Viendra ensuite le temps du bilan.

Humour

